CHATEAU-GONTIER BAZOUGES

Le journal de la ville

Rénovation en secteur sauvegardé : mode d'emploi

Vie des commerces p.2

Politique locale p.3

Dossier : secteur sauvegardé p.4 et 5

Finances p.6

Aménagements p.7
Travaux en ville
Fleurissement

Social - santé p.8
Centre d'Accueil d'Urgence - Centre Hospitalier

Enfance - Jeunesse p.9
Accueil de loisirs - Conseil Municipal d'Enfants

Proximité p.10
Police municipale
Télévision Numérique Terrestre

Vie associative p.11

Rendez-vous p.12

N° 40
Février 2010

Hôtel de Ville
23 place de la République
BP 20402 - 53204 CHÂTEAU-GONTIER
Tél : 02 43 09 55 55 - Télécopie : 02 43 07 96 82
chateau-gontier@ville-chateau-gontier.fr

Retrouvez la vie locale en direct sur :
www.ville-chateau-gontier.fr

LES MERVEILLES D'ASIE

8 bis avenue de Razilly
Galerie Commercial "Clémenceau"
Tél : 02 43 06 61 55

En novembre 2009, Mac Thi Thanh Hoa a ouvert les portes d'un magasin asiatique. Dans cet univers coloré, des objets de décoration, des vêtements traditionnels chinois, des robes de mariée ou de soirée plus classiques vous attendent. Un espace alimentaire chinois est en préparation afin d'offrir à la clientèle une palette de produits longue conservation (galettes de riz, champignons, etc...)
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

LE HAVANE

6, rue Gambetta
Tél : 02 43 06 73 46

Depuis le 4 décembre 2009, Sylvain Lenoir a ouvert une rhumerie où il propose un large choix de cocktails. Vous pourrez venir vous restaurer le midi, une salle à l'étage est à votre disposition. La décoration et le mobilier ont été changés pour créer une atmosphère conviviale.
Ouvert le lundi de 9h30 à 16h, le mardi et mercredi de 7h30 à 20h30, le jeudi de 7h à 20h30, le vendredi de 7h30 à 1h et le samedi de 10h à 1h.

WEDDING PLANNER.ORG

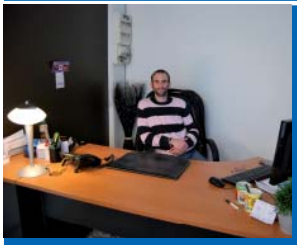

11 rue Thiers
Tel : 02 43 06 91 02
Site : www.weddingplanner-org.fr

Xavier Guion a ouvert son agence d'événementiel le 1er décembre 2009. Organisation d'événements privés et professionnels (mariages, anniversaires, enterrements de vie de célibataire, séminaires, soirées à thème, salons...), agencement de magasins et de vitrines, décoration et aménagement d'intérieur figurent parmi les services de cette nouvelle agence.
Ouvert du mardi au jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h et le vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et le lundi et samedi sur rendez-vous.

ACTUEL COIFFURE / EVOLU'TIF

64 avenue Carnot
Tél : 02 43 07 05 35

Depuis le 1er octobre 2009, Stanislas Bonnard a repris les deux salons de coiffure Homme/Femme. Ces salons sont une affaire de famille. Son père et son frère ont été les anciens propriétaires et lui-même a été apprenti dans ces établissements.
Du lundi au samedi, l'équipe vous accueille dans une atmosphère chaleureuse.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h à 16h.

ALGLASS

"Village des commerçants"
Rue des rainettes
Port : 06 12 38 11 79
Tél : 02 43 06 75 86

Cette nouvelle enseigne vient d'installer son local commercial sur le « Village des commerçants ». La société mère, située à Avrillé (49), est spécialisée dans le remplacement rapide des bris de glace. Agréée par un grand nombre d'assurances, elle s'adresse aux particuliers et aux professionnels pour tous types de vitrages et sur tous types de supports, mais également dans la menuiserie aluminium et la miroiterie. Stéphane Prel, vous accueille dans son agence ou se déplace chez vous afin de répondre au mieux à vos exigences.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

ATELIER COUTURE

9B avenue de Razilly
Tél : 02 43 70 45 09

Nadège Hoareau a repris le magasin de retouches tenu précédemment par Angélique Madiot. Son professionnalisme est reconnu par les commerçants de la Ville puisqu'une dizaine d'enseignes lui font confiance. Pour répondre aux demandes de sa clientèle, l'activité de retouches (ourlets, pose de fermeture éclair, doublage jupe...) est conservée ainsi que le dépôt de colis Mondial Relay, le dépôt pressing et blanchisserie et la réservation d'aubes de communiant.
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30. Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Fermé le mercredi matin.

LE GENETEIL

1, avenue Maréchal Foch
Tél : 02 43 70 43 97

Après avoir tenu un hôtel-restaurant à Ruillé-Froid-Fonds, Chantal Lenoir a repris le 3 octobre 2009 le bar-tabac, presse, snack dans le faubourg de Château-Gontier Bazouges. Elle vous accueillera dans une ambiance conviviale avec un nouveau mobilier contemporain.

Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 20h, le samedi de 7h30 à 19h et le dimanche de 9h à 13h.

CABOTINE

10 place de la République
Tél : 02 43 07 64 26

Laurence Champion a repris le magasin Cabotine en décembre 2009. Elle y a réalisé des travaux d'aménagements et a stylisé le nom « Cabotine » pour se l'approprier. Vous y trouverez un très grand choix de chaussures femmes et enfants, accessoires de mode et fantaisies, maroquinerie...
Un coin créateur sera prochainement installé afin de répondre aux commandes personnalisées.
Ouvert du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 19h, du vendredi au samedi de 10h à 19h.

Édito

2010 : Cap affirmé sur l'économie et la création d'emplois

Après une année 2009 qui aura été difficile avec la fermeture définitive du site ThermoFisher et l'arrêt de 5 des 7 lignes de production de Cargill Oil Packers, 2010 se présente fort heureusement sous de bien meilleurs augures et laisse déjà entrevoir des perspectives appelant à plus d'optimisme.

2010 sera avant tout une grande année en terme de développement économique. Ainsi, à l'été prochain, la société BREGER prendra possession d'une plate-forme logistique de 6 000 m² et d'une aire de stationnement poids-lourds. Réalisé par le Pays de Château-Gontier, cet investissement esquisse et préfigure l'aménagement en fin d'année d'une zone fret sur le site de la gare, ces deux projets affirmant notre stratégie de diversification de nos activités économiques et favorisant l'arrivée d'une activité logistique combinant le fer et la route.

Autre source d'espoir pour l'emploi local, l'extension de la Société MCB. Implantée depuis 1962 à Château Gontier Bazouges, MCB vient de décider d'y regrouper l'ensemble de ses activités et d'y faire son siège social, lequel est pour l'heure basé en région parisienne. En balance avec d'autres sites, dont Monaco, nous ne pouvons que nous réjouir de la décision de la direction de MCB de faire de Château-Gontier Bazouges son siège décisionnel, et ce d'autant qu'elle s'accompagnera d'une extension immobilière et de créations d'emplois.

Plus modestement, et afin de renforcer notre capacité d'accueil d'entreprises, 3 modules artisanaux de 200 m² seront construits pour septembre prochain en Zone Artisanale de Montplours.

D'autres projets d'envergure sont à l'étude et j'ai bon espoir de voir leur concrétisation intervenir dans le courant de cette année. Les prochaines éditions du journal municipal seront d'ailleurs l'occasion de vous les présenter plus en détail.

Ce cap affirmé et renforcé sur l'économie et la création d'emplois ne saurait nous faire oublier notre volonté d'agir sur l'amélioration des services apportés à nos concitoyens.

C'est dans cet objectif que sera réalisée la construction d'un nouvel accueil de loisirs dans l'enceinte du groupe scolaire Jean Guéhenno. Voulu moderne, fonctionnel et économe en énergie, ce nouvel équipement saura avantageusement dynamiser nos animations jeunesse et accroître nos capacités d'accueil, tout assurant un fonctionnement mutualisé des différents locaux.

Nos préoccupations quotidiennes vont également vers plus de solidarité envers les plus démunis de nos concitoyens et les personnes âgées. Il nous sera ainsi donné d'améliorer encore et toujours nos services de maintien à domicile.

Bref, vous l'aurez compris, 2010 se dessine comme très prometteuse pour l'économie et le dynamisme de Château-Gontier Bazouges... et de son Pays.

Philippe HENRY
Maire de Château-Gontier Bazouges

Paroles d'élus

La Gauche unie présente aux citoyens de Château-Gontier Bazouges ses meilleurs vœux de santé et de solidarité, face aux réalités sociales, conséquences de la crise. On veut nous faire croire, que l'économie est soutenue, alors que les créations d'emplois restent au plus bas, y compris dans le sud-Mayenne. On nous fait croire également que la crise est derrière nous, alors que le chômage continue de monter. Les associations solidaires attestent de cette précarisation sociale alarmante avec perte de pouvoir d'achat pour un grand nombre de Castrogontériens.
Alors que l'emploi est sinistré sur Château-Gontier Bazouges, que l'appauvrissement des ménages atteint son seuil critique, la municipalité poursuit sa politique de suppression d'habitations à loyers très modérés. La commission d'attribution de logements de la ville gèle certains appartements dans les immeubles de Beaulieu, où des démolitions sont programmées. Les nouveaux logements « sociaux » demandent des revenus relativement élevés, et les programmes de logements plus économes en énergie arrivent en retard (aucune anticipation dans la précédente mandature). De même, on peut craindre que l'éco-quartier tarde à voir le jour, alors que bien d'autres municipalités ont pris de l'avance dans ce type de projet. Où est l'aspect social et environnemental de la politique du logement pour cette municipalité ?
Face à la suppression de la taxe professionnelle, approuvée par la municipalité dans la droite ligne de Jean Arthuis de plus en plus proche de l'UMP, la principale ressource des collectivités disparaît. L'impôt de remplacement sera supporté aussi par les citoyens. Le maire déclare que les seules réponses vertueuses pour les collectivités sont les économies budgétaires, alors qu'il profite paradoxalement des investissements de la Région dirigée par Jacques Auxiette, en signant récemment un Contrat Territorial Unique. Ce contrat de financement est élaboré sur la base d'un agenda 21 régional, concept de développement durable raillé régulièrement par le maire actuel. Où est la logique de ces choix politiques ?
Nous vous proposons de continuer la réflexion politique à Gauche en allant consulter le site de l'association Un Autre Souffle sur le http://www.unautresouffle.fr/ .
Pour nous contacter, écrire à la mairie, ou envoyer un mail à gp.gepatrick@gmail.com

"Gauche unie" Patrick GÉ, Jacqueline CARCHON

2009, vous le savez, a été marquée par la crise, avec naturellement des conséquences sur notre économie locale et donc pour de nombreux de nos concitoyens, auxquels nous souhaitons exprimer notre soutien.
Dans ce contexte, nous avions voté le budget, marquant ainsi notre volonté politique d'être mobilisés et solidaires dans une période difficile.
Surtout, nous avions adhéré au plan de relance municipal, soutenu par le plan de relance du gouvernement FILLON avec notamment le fonds de compensation pour la TVA, avec plus de 200 000 euros pour notre ville.
2010 sera l'année de la reprise, notre ville doit bouger pour préparer l'avenir !
Le retour de la croissance permettra de récréer des emplois, mais il faut des emplois durables, aux élus de se mobiliser pour maintenir et faire venir des investisseurs sur notre territoire.
Par ailleurs, l'enjeu clef de l'action publique des prochaines années, « c'est d'agir mieux en dépensant moins », tout le monde doit s'y mettre, l'ensemble des collectivités doit faire preuve de sobriété dans les dépenses car il est essentiel de tenir compte de la dette du pays.
L'optimisation et la rationalisation ne sont pas des mots à bannir et ils ne sont pas synonymes de service public dégradé, au contraire associés à l'innovation, ils permettront d'améliorer et de garantir notre organisation. Le budget municipal 2010 se doit d'avoir cette marque.
A l'exception notable du projet de centre de loisirs, qui a reçu notre soutien, aucun nouveau dossier d'importance stratégique n'a été présenté par la majorité. Les ordres du jour des conseils municipaux traitent des affaires courantes. Comme nous l'indiquions déjà il y a un an : « peut-être que les projets importants sont traités par la communauté de communes... » Mais la majorité municipale n'a toujours pas autorisé les minorités à y siéger, l'esprit d'ouverture n'existe pas partout ! Heureusement que la réforme des collectivités locales voulue par le Président de la République arrive, elle mettra fin à cette anomalie démocratique. En effet, cette réforme clarifie la situation, deux piliers sont créés : un pilier communal qui réunit commune et l'intercommunalité avec les mêmes élus (donc tous les groupes) et un pilier territorial avec la région et le département avec un seul élu, le conseiller territorial.
La France change, Château-Gontier Bazouges devrait pouvoir changer aussi...

"Ensemble le nouvel élan"
Brigitte ANGIBAUD, Guillaume CHEVROLLIER,
Hélène GOHIER, Stéphane JUSTEAU

DOSSIER

secteur

Le patrimoine valorisé avec le secteur sauvegardé

Depuis plus de 25 ans, la Ville de Château-Gontier Bazouges mène une politique ambitieuse en faveur de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine communal avec un secteur sauvegardé de 66 ha et une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) de 58 ha.

A cet effet, des mesures en faveur de la conservation et de valorisation du patrimoine ainsi que des règles d'urbanisme particulières sont à respecter, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Dans le cadre de travaux réalisés par des propriétaires et situés dans certains secteurs protégés de la Ville de Château-Gontier Bazouges (Périmètre de Sauvegarde et de Mise en Valeur - PSMV et ZPPAUP), plusieurs dispositifs financiers sont présents pour accompagner l'évolution urbaine.

En effet, la Région des Pays de la Loire et la Ville de Château-Gontier Bazouges subventionnent, en partie, certains types de travaux exclusivement situés en PSMV. Le même dispositif peut s'appliquer ailleurs, c'est-à-dire en ZPPAUP et hors de tous secteurs protégés, porté cette fois-ci par le Département.

Pour tous renseignements sur les subventions, service Urbanisme (mairie-annexe) au 02 43 09 55 71.

Label Fondation du Patrimoine

Un dispositif financier supplémentaire vient compléter les possibilités d'aides au particulier apportées par la Ville de Château-Gontier Bazouges et la Région des Pays de la Loire. Il s'agit du « Label Fondation du Patrimoine ». Rappelons que l'obtention de ce dernier est impossible en PSMV. La Fondation du Patrimoine, par le biais de son label, permet à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier particulièrement représentatif en matière de patrimoine, et non protégé au titre des Monuments Historiques, de bénéficier de déductions fiscales à l'occasion de travaux de sauvegarde ou de restauration.

Qui est susceptible d'obtenir le label ?

- Un propriétaire privé, personne physique, assujetti à l'impôt sur le revenu.
- Une société (SCI, copropriété, indivision).

Sur quels types d'immeubles ?

- Les immeubles non habitables constituant le petit patrimoine de proximité, situés en zone rurale et urbaine (pigeonniers, lavoirs, fours à pain, chapelles, moulins ...).
- Les immeubles habitables ou non habitables les plus caractéristiques du patrimoine rural (fermettes, granges, maisons de village, petits manoirs ruraux ...). Par définition, ces immeubles se situent principalement en zone rurale. Toutefois, des immeubles de cette nature qui, compte-tenu de l'évolution des agglomérations, se situeraient désormais en zone urbaine, ont vocation à bénéficier du label.
- Les immeubles habitables et non habitables situés dans les «Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager».

L'immeuble doit être visible de la voie publique.
Attention : Pas de cumul possible entre les subventions du Conseil Général et le Label Fondation du Patrimoine.

Pour quels types de travaux ?

Travaux de qualité afférents au clos et au couvert du bâtiment (toiture, charpente, façade, huisserie...) :

- ayant reçus l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.
- ayant pour but de sauvegarder les caractéristiques d'origine de l'édifice.

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant obtention du label.

Un dispositif très souple

Le label est accordé pour 5 ans. Il n'existe aucune obligation d'ouvrir le bâtiment labellisé au public. En revanche, l'une des façades prinicpales doit impérativement être visible, pour l'essentiel, de la voie publique.
Le propriétaire dispose d'un libre choix des entrepreneurs pour ses travaux, dès lors que les prescriptions éventuelles de l'Architecte des Bâtiments de France sont respectées. Les honoraires d'architecte entrent dans le cadre des dépenses éligibles.

Un outil fiscal incitatif

Avec le label de la Fondation du Patrimoine, les propriétaires peuvent déduire de leur revenu global imposable (impôt sur le revenu), si l'immeuble ne produit pas de recettes :
- 50 % du montant TTC des travaux de restauration
- 100 % du montant TTC des travaux de restauration lorsque ceux-ci ont obtenu au moins 20 % de subventions publiques et de la Fondation du Patrimoine.

Le montant défiscalisable est calculé net de subventions.

Renseignements :
Délégation régionale - Tél : 02 40 12 43 17
www.fondation-patrimoine.com

sauvegardé

Quelques réalisations...

Hôtel de Quatrebarbes (Rue Dublineau)
Demeure aristocratique du XIXè siècle, cet hôtel particulier a fait l'objet d'une restauration en 2009. Bâtie avec des matériaux nobles comme le tuffeau (pierre caractéristique de l'Anjou), cette grande maison bourgeoise dispose d'une ornementation conséquente au niveau des façades ce qui apporte une touche raffinée à la demeure. Une réhabilitation complète de l'intérieur (réalisation d'appartements) et de l'extérieur (réfection des façades, travaux de peinture...) redonne aujourd'hui à l'édifice ses lettres de noblesse.

Résidence Saint-Jean (Place Saint-Jean)
Ancienne maternité tenue par les soeurs et plus récemment monastère, cet ensemble de deux bâtiments du XVIIè siècle a été réhabilité en 2008. Avec le concours de l'Architecte des Bâtiments de France, cette propriété accueille désormais treize logements dont certains, atypiques, soulignent le caractère ancien de l'édifice.

Bâtiment de la Poste
Inauguré en 2009, le bureau de la Poste située en centre-ville a fait l'objet d'une restauration intérieure et extérieure, avec notamment une signalétique particulière (nuances de gris et de blanc, y compris pour la boîte aux lettres).
L'ancien centre de tri, situé à l'arrière du bâtiment, a lui aussi été réaménagé. Depuis septembre 2009, date du début des travaux, ce sont huit appartements qui ont été réalisés, permettant ainsi d'accroître l'offre de logements en centre-ville et ainsi accueillir de nouveaux habitants.

Autorisations de construire : démarches à suivre

La règle : dès lors qu'un propriétaire souhaite réaliser une modification de l'aspect extérieur de sa propriété, il doit avoir l'autorisation de la Ville, quelque soit le secteur géographique dans la commune.

Quel(s) type(s) de travaux ?
Construction nouvelle, agrandissement d'une surface existante, restauration de façade, peinture, clôture, menuiserie et tous autres travaux de rénovation...
Pour les travaux ne créant pas de nouvelle surface, une simple déclaration préalable de travaux doit être déposée en mairie. Celle-ci comprend un plan de cadastre, une photo et la nature des travaux (devis, descriptif).

En cas de création de surface
- S'il s'agit d'une création inférieure à 20m² de surface brute, une déclaration préalable de travaux en mairie suffit.
- Si la surface est supérieure à 20m², il faut effectuer une demande de permis de construire. Celle-ci comprend un plan de cadastre, un plan de masse, un plan des différentes façades, les coupes, des photos, une insertion graphique et une notice. Par ailleurs, en cas de création d'une surface de plus de 170m², un architecte est obligatoire.

Ces formulaires peuvent être téléchargés sur *www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr* ou retirés au service Urbanisme en mairie-annexe.

Délais d'instruction
- Déclaration préalable de travaux : 1 mois
- Permis de construire pour une maison individuelle : 2 mois maximum
- Permis de construire hors maison individuelle : 3 mois

Un délai supplémentaire d'un mois peut s'ajouter si un service extérieur doit être consulté (Architecte des Bâtiments de France, commission accessibilité...).
Pour rappel, le délai commence à compter de la date de dépôt du dossier.
Le dossier est instruit en mairie et est validé en commission consultative des permis de construire qui se réunit tous les 15 jours (lundi après-midi).

Pour plus de renseignements, le service Urbanisme se tient à votre disposition à la mairie-annexe. Tél : 02 43 09 55 71.

Un budget ambitieux sans hausse fiscale

Comme il est facilement imaginable, les orientations budgétaires 2010 s'inscrivent dans une situation économique et sociale difficile, dont les perspectives de sortie ne sont pas appréhendées à ce jour. Cela dit, les perspectives économiques pour le territoire du Pays de Château-Gontier permettent un optimisme raisonné. Les récentes annonces concernant la base logistique Bréger, l'entreprise MCB, la menuiserie Bichot, et d'autres dossiers en cours, en sont le témoignage.

Comme l'a précisé Philippe Henry avant d'ouvrir le débat sur les orientations budgétaires 2010, *« il nous faut poursuivre l'action pour laquelle nous nous sommes engagés devant les électeurs, pérenniser le service rendu à nos concitoyens, être en veille sociale, poursuivre nos investissements, tout en maîtrisant bien nos finances. »*

Le budget repose sur trois critères essentiels : maîtriser l'endettement, poursuivre une politique d'investissement raisonnée, gérer au cordeau notre fonctionnement.

• La poursuite du désendettement est évidente puisque la réalisation du budget 2009 a pu se faire sans emprunter un centime des 570 000 € inscrits au budget primitif.

• Les investissements inscrits en 2009 ont été réalisés ou engagés en quasi-totalité. L'engagement du plan de relance a été tenu *(voir encadré ci-contre)*. Pas question toutefois de nous reposer sur nos lauriers puisque le Maire a proposé d'inscrire pour 2010 plus d'1 800 000 € d'investissements nouveaux, supérieurs au cap fixé par le précédent plan de relance.

• On le voit, l'endettement maîtrisé et l'investissement se poursuivant sur la base d'un soutien efficace à notre économie locale, résulte de l'amélioration de notre marge brute de fonctionnement, Philippe Henry précisant : *« il faudra faire preuve d'imagination et de lucidité pour maintenir le cap. Je sais pouvoir compter sur tous les élus et sur l'ensemble de nos services pour réussir un challenge où l'effet ciseaux entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement se rétrécit quelque peu. »*

Le budget 2010 de l'Etat qui affiche un déficit, autour de 130 milliards d'euros, à l'image des précédents, ne pourra, au mieux, que maintenir les dotations allouées aux collectivités territoriales, mais plus vraisemblablement les diminuer. En attendant d'obtenir les chiffres exacts de ces dotations, dans la première quinzaine de mars, la municipalité a voulu faire preuve d'une extrême prudence à l'heure du débat d'orientations budgétaires en minimisant les recettes de fonctionnement. En effet, outre ces dotations encore incertaines et en raison de la situation financière tendue de nos concitoyens, il a été décidé de ne pas changer les taux des taxes sur les ménages et cela pour la 18e année consécutive, mais également de garder les prix des services (cantine, garderie, service jeunesse, etc...) à la même hauteur qu'en 2009*. *« Pas de hausse fiscale et pas de hausse des services »*, concluait Philippe Henry, *« c'est le challenge que je vous propose pour 2010, c'est un véritable pacte que je présente à tous nos concitoyens. La raison nous le dicte. »*

** seuls les tarifs des services à domicile subiront une augmentation (hausse imposée par l'Etat).*

Plan de relance réussi : 2 questions à Patrick Leroux, adjoint chargé des finances

Qu'en est-il du fameux plan de relance signé avec l'Etat en 2009 ?
L'objectif fixé par l'Etat pour les communes qui souhaitaient signer le plan de relance était de réaliser en 2009 des investissements supérieurs d'au moins 1 € à ceux réalisés les quatre années précédentes, de 2005 à 2008. Pour notre ville, la moyenne annuelle sur ces années était de 2 502 130 €. L'engagement a été largement tenu puisqu'en 2009, les investissements s'élèvent exactement à 3 140 496 €, soit 26 % de plus que l'objectif demandé.

Qu'apporte à la ville ce bon résultat ?
A vrai dire, l'essentiel réside dans le fait que ces investissements importants ont été utiles à l'activité artisanale de notre territoire. Elle en avait bien besoin et c'était la volonté du Maire et des élus de relever ce défi. Par ailleurs et ce n'est toutefois pas négligeable, les communes qui ont réussi ce plan de relance récupéreront désormais la TVA sur leurs investissements l'année suivante au lieu des deux ans après précédemment. Ce sera donc le cas pour Château-Gontier Bazouges.

Désendettement et marge brute

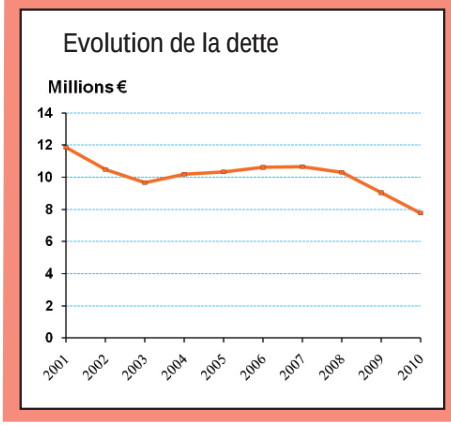

Depuis 2001, on s'aperçoit que la Ville se désendette. A cette époque, celui-ci avoisinait 12 millions d'euros. Après une période de stabilisation, entre 2003 et 2008, autour de 10 millions d'euros, notre désendettement se poursuit : aujourd'hui l'encours de la dette est de 7 780 000 €.

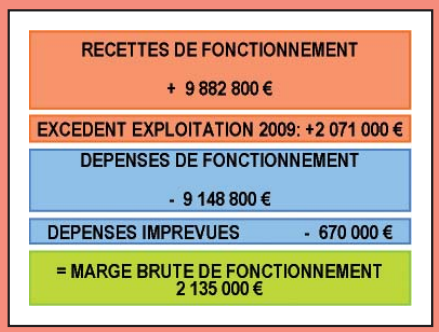
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
+ 9 882 800 €
EXCEDENT EXPLOITATION 2009: +2 071 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
- 9 148 800 €
DEPENSES IMPREVUES - 670 000 €
= MARGE BRUTE DE FONCTIONNEMENT
2 135 000 €

La marge brute est l'indicateur de notre bonne santé financière. Elle est calculée par la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement. Elle nous permet de financer nos investissements, sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

TRAVAUX en ville

Rénovation des baies et des vitraux de l'église Saint-Martin

Suite à la constatation d'une dégradation avancée des vitraux et des baies en tuffeau de l'église Saint-Martin de Bazouges, il a été décidé d'effectuer des travaux de restauration en plusieurs tranches. Plusieurs entreprises interviennent sur le site depuis mi-décembre 2009. Les travaux consistent au remplacement des blocs de tuffeau dégradés des baies, restauration et nettoyage des vitraux (réfection des plombs scellant les différentes parties, remplacement ou restauration de certaines pièces.) Un grillage sera également posé devant ses vitraux afin d'en assurer la protection.
L'achèvement des travaux de la première tranche (façade d'entrée de l'église) et donc la réouverture au public est prévue pour le 4 avril prochain. Certaines finitions seront encore à réaliser mais n'engendreront pas de gêne pour l'accès des paroissiens.

Parc Saint-Fiacre

Les travaux d'aménagement du parking sur le Parc Saint-Fiacre se poursuivent : le mail planté est en cours de densification afin de recevoir très prochainement des arbres et autres végétaux.

Sanitaires publics

D'ici l'été 2010, quatre nouveaux blocs sanitaires seront installés. Deux sont déjà en état de fonctionnement (Place Quinefault et Place Saint-Jean). Celui du parking de l'ancien champ de foire est en cours de finition avec l'aménagement des abords et le dernier doit être installé dans l'hyper centre. En accès gratuit, ces sanitaires utilisent les dernières technologies en matière d'écologie tels que des éclairages à très basse consommation (LED) à l'intérieur comme à l'extérieur, une faible consommation d'eau, un nettoyage et une désinfection automatique. Le coût total de cette opération est de 45 000 € par unité.
Rappelons également que ces nouveaux sanitaires sont homologués pour les personnes à mobilité réduite et qu'ils sont accessibles de 6h du matin à minuit (sauf les urinoirs, en accès permanent).

Entretien voirie

Suite aux dernières chutes de neige et aux températures négatives du début du mois de janvier, le service de la voirie œuvre sur toutes les rues ayant subi des dégâts.

Quand fleurissement rime avec biodiversité

Le service des Espaces Verts a souhaité dédier cette année le thème du fleurissement à la biodiversité. Que celle-ci soit végétale ou animale, la Ville de Château-Gontier Bazouges s'ornera de mille et une couleurs.

Consacrée Grand Prix national de fleurissement depuis 1992, la Ville de Château-Gontier Bazouges se doit d'être créatrice et novatrice en matière de fleurissement. L'année 2010 ayant été proclamée année internationale de la biodiversité par l'Organisation des Nations Unies, le service des Espaces Verts, en collaboration avec les membres de la commission environnement de la Ville, ont souhaité travailler sur ce thème. *« Nous allons mettre l'accent sur la biodiversité locale, avec une faune et flore régionale »,* expliquent en chœur Edmond Lemarchand et Serge Ferron, du service des Espaces Verts.

Les jardins se mettent au vert
Symbole du fleurissement de la ville, les jardins situés au bord de la Mayenne feront la part belle au règne animal, qu'il soit issu de la vie souterraine, aquatique ou terrestre, par le biais des mosaïcultures situées au jardin des senteurs et square de Frome. Dans ce dernier, une prairie naturelle (coquelicots, pâquerettes…) permettra aux insectes et autres petits volatiles de s'y installer durant l'été grâce à des refuges à insectes. Le jardin médiéval mettra quant à lui l'accent sur le végétal avec six espaces retraçant les caractéristiques de végétalisation de notre région (sous bois, zone humide…).

De nouvelles techniques
Gestion différenciée (maîtrise en matière d'arrosage et diminution des pesticides) et faible utilisation de plantes consommatrices en eau, sont désormais les nouvelles méthodes de travail mises en place par le service. Ces techniques seront d'ailleurs mises en lumière lors du passage du jury national cet été. Objectif : maintenir la Ville de Château-Gontier Bazouges à son plus beau niveau de fleurissement.

Des animations avant l'été
En partenariat avec le service Patrimoine du Pays de Château-Gontier, des visites sont programmées peu avant l'été. Le samedi 22 mai, journée nationale de la biodiversité, autour du thème : *Château-Gontier Bazouges, ville verte : comment concilier urbanisme et biodiversité.* Les 5 et 6 juin, des visites guidées des jardins des bords de la Mayenne seront proposées afin de partir à la découverte de ces espaces verts, toujours sur le thème de la biodiversité. Rendez-vous dès 15h au Quai d'Alsace (le 6 juin, visite sensorielle).
Programme disponible dès le mois d'avril à l'Office de Tourisme. Tél : 02 43 70 42 74.

Sortir de la rue (pour une nuit) : le Centre d'Accueil d'Urgence

Localisé rue du 11 novembre à Château-Gontier Bazouges, le Centre d'Accueil d'Urgence a accueilli, plus de 150 personnes en 2009, soit 685 nuitées.

Le centre propose un hébergement pour les personnes Sans Domicile Fixe (séjour limité à 2 nuits maximum par mois). Parfois, en fonction de leur projet d'insertion et de leur capacité à « sortir de la rue », le routard a la possibilité de s'arrêter plus longtemps.

Le mot d'ordre, c'est le dialogue

Géré par le CCAS de la Ville, les travailleurs sociaux ont pour mission de créer un lien avec ce public, afin de limiter toute désocialisation de la personne. Le rôle de la collectivité est d'accompagner également la personne dans ses démarches : santé, emploi, logement, papiers administratifs...

L'investissement des bénévoles : une richesse humaine

L'échange est également renforcé par la forte implication des 17 bénévoles qui assurent toute l'année l'intendance et le bon fonctionnement du local.

« S'investir auprès des personnes SDF, m'a permis d'avoir une vision différente des personnes qui sont en marge de la société. Je suis étonné de la diversité des personnes qui fréquentent le centre : les accidentés de la vie touchent tous les milieux sociaux ! », explique Maurice, bénévole depuis 10 ans.

Issus de 3 associations locales (Secours Populaire, Secours Catholique, Conférence Saint-Vincent de Paul), les bénévoles ont pour mission d'accueillir les personnes tous les soirs de 17h à 18h, de distribuer le nécessaire de toilette, ainsi que la nourriture si besoin, de gérer l'attribution des chambres et l'état des lieux de chacune d'elles.

De gauche à droite : Philippe, Raymond, Jacqueline, Charles, Maurice, Jean-Pierre, Christian, Bruno, Joseph, Hugues, Guy et Fanny, travailleur social.
Bénévoles ne figurant pas sur la photo : Michel, Rolande, Christophe, André, Jean-Claude, Philippe.

Rappel : en cas de plan grand froid, composez le numéro 115, pour orienter toutes personnes dans le besoin.

local collectif

A noter que des travaux ont été effectués dans l'établissement en 2008 : rénovation du local et rafraîchissement des chambres.

2 chambres individuelles et 1 chambre double

Le Nymphée et un nouveau scanner : notre centre hospitalier vise l'excellence

La mise en service récente du Nymphée, véritable espace de convivialité, est le second des trois volets de l'opération globale de transformation du site de Saint-Julien. Le premier fut la construction de l'hôpital neuf, achevé en juin 2008. Le troisième concerne la refonte de l'Hôtel Dieu dont les travaux débuteront au cours de ce premier trimestre. L'Hôtel Dieu reconfiguré accueillera alors l'ensemble des services de psychiatrie et des lits dits de soins de suite et de réadaptation (où seront admis des patients après une hospitalisation en Médecine ou en Chirurgie). Le Centre Hospitalier du Haut-Anjou vient également de se doter d'un scanner dont la qualité d'image est identique à celle des équipements de Centres Hospitaliers de taille plus importante *(nous y consacrerons un reportage complet dans notre prochaine édition).*

Le Nymphée, *« futur accès principal du site »* est, comme le souligne Yannick Le Gargasson, Directeur adjoint du Centre Hospitalier : *« un accueil avancé, presque privilégié, en douceur. Vous êtes dans l'hôpital sans y être »*. Ce bâtiment est le point d'entrée pour les patients, les consultants et les visiteurs. C'est un hall d'entrée sur deux niveaux d'une surface au sol de 270 m² par niveau. Il est accessible à partir du Quai Georges Lefèvre, par une passerelle aérienne, et du parc de stationnement situé sous le nouvel Hôpital par une rampe interne hélicoïdale.

D'un point de vue architectural ce bâtiment de forme circulaire, assure la continuité entre les deux ensembles que représentent le Nouvel Hôpital et l'Hôtel Dieu. Il permet donc au visuel de rendre plus esthétique le contraste fort entre ces deux architectures. Il est bâti sur un bassin de 900 m² d'où il tire son nom.

2,9 millions d'euros investis

La seule exception au passage par le Nymphée et à l'accueil concerne l'accueil des Urgences, et des patients accompagnés en ambulance, qui continue d'avoir lieu par la rue des Martyrs de la Résistance, située à l'arrière de l'ensemble hospitalier.

Le Nymphée est ouvert de 8 heures à 20 heures, sept jours sur sept. Une hôtesse d'accueil est présente sur ce segment horaire. Elle assure la fonction générale de renseignements des patients et des visiteurs, l'accueil téléphonique et diverses fonctions concernant l'aspect hôtelier du séjour des patients (télévision, repas d'accompagnants....).

Pour l'heure existent des distributeurs de boisson mais à terme, l'implantation d'une petite cafétéria est à l'étude.

Le coût de ce bâtiment est de 2,9 millions d'euros sur une opération globale (trois volets confondus) de près de 62 millions d'euros.

Un scanner ultra performant à Château-Gontier Bazouges

C'est un investissement de 602 000 € (achat et installation) beaucoup plus performant que l'ancien. La direction et les radiologues du Centre Hospitalier du Haut-Anjou ont présenté ce nouvel équipement lors d'une soirée, le jeudi 28 janvier, aux praticiens de ville et aux différents acteurs de santé. Notons que ce nouveau matériel à la pointe évitera aux patients des déplacements à Angers ou à Laval.

Centre Hospitalier du Haut-Anjou
Tél : 02 43 09 33 33

Création d'une structure dédiée à l'accueil de loisirs

Afin de répondre à des besoins évolutifs et d'enrichir l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 12 ans, le Conseil Municipal de Château-Gontier Bazouges a décidé de créer une nouvelle structure de 340 m² environ, et d'aménager les espaces mutualisés avec le Groupe Scolaire Jean Guehenno (rue de la Rubra).

Bénédicte Ferry, adjointe au Maire en charge de l'enfance, de la jeunesse et des accueils de loisirs, précise que « *cette nouvelle structure est une réponse à nos attentes. Nous pourrons alors augmenter notre capacité d'accueil de 20 places, passant ainsi de 80 à 100 enfants, les mercredis et petites vacances. Ce lieu unique et identifié, présentera des locaux adaptés aux différentes tranches d'âges, et il sera également classé bâtiment environnemental* (pompe à chaleur, bardage en bois, lumière naturelle...) ».

Composé d'une grande salle d'accueil (100m²) et de deux salles d'activités de 50 m² chacune, ce nouveau site continuera à mutualiser ses équipements avec le groupe scolaire Jean Guéhenno.

Dans ce projet, il est envisagé de rénover certains espaces actuels de l'école maternelle et primaire : la salle de motricité de l'école maternelle, le préau de l'école élémentaire, d'étendre la salle de restauration (90 m² supplémentaires) et de réaménager les cours de récréation du groupe scolaire.

Cette opération est suivie par un cabinet d'architecte et les services Techniques de la Ville. Le montant prévisionnel pour la construction du bâtiment est évalué à 1 220 000 € TTC et de 231 000 € TTC pour les travaux dans les écoles.

L'ensemble des réalisations commencera pendant l'été 2010.

Le chiffre

8220, c'est le nombre d'accueil d'enfants* enregistré en 2009 (sur 110 jours).

**un même enfant peut être accueilli à plusieurs reprises tout au long de l'année.*

Le CME en action !

Chaque année, les élèves de CM2 des écoles publiques et privées se rendent aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux. Elue en novembre 2009, la nouvelle équipe du CME (Conseil Municipal d'Enfants), composée de 14 jeunes de 10 à 11 ans, a défini deux axes d'actions majeurs pour ce mandat 2009/2010 : la solidarité et l'environnement.

A l'issue des premières réunions de travail, déjà quelques grands projets se profilent pour cette année :

Commission solidarité

- Participer à une collecte de denrée alimentaire,
- Rendre visite aux personnes âgées et aux enfants malades,
- Mettre en place des jeux pour les plus petits, au skate parc...

Par ordre alphabétique : Romy Beutier-Subileau, Titouan Bigot, Antoine Bougeard, Hénora Delorme, Marina His, Morgane Hurfin, Gabriel Le Baudour, Olwen Le Guevel, Quentin Losbar, Hakim Moudakkir, Bora-Can Mutlu, Morgane Rocher, Rose Thomas, Paul Verwicht.

Commission environnement

- Mettre en place une poubelle de tri sélectif unique (prototype unique inventé par les enfants) à destination de toutes les écoles élémentaires de la Ville,
- Construire dans chaque établissement des abris vélo pour favoriser les déplacements en deux-roues.

Un programme chargé que les jeunes élus auront à coeur de développer tout au long de leur mandat.

Renseignements auprès du service Enfance Périscolaire au 02 43 09 55 85.

Les écoles publiques ouvrent leurs portes

L'opération « journée portes ouvertes » dans les écoles publiques est à nouveau reconduite dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Château-Gontier Bazouges **le samedi 6 mars 2010 de 10h à 12h.**

Cette rencontre a pour objectif de permettre aux parents de découvrir les écoles, d'échanger avec les équipes enseignantes, de visiter les locaux et d'en apprécier les équipements.

Les associations de parents d'élèves seront également partie prenante dans cette action pour accueillir les visiteurs.

A découvrir :

- les écoles maternelles Jacques Brel, Jean Guéhenno, Jacques Prévert et le Regroupement Pédagogique Intercommunal Yves Duteil de Saint-Fort.

- les écoles élémentaires Jean de la Fontaine, Pierre Martinet et Jacques Prévert, à l'exception de l'école élémentaire Jean Guéhenno.

Parution du guide des établissements scolaires

La Ville de Château-Gontier Bazouges va éditer courant mars, sa nouvelle plaquette de présentation des établissements scolaires allant de la maternelle au cycle secondaire.

« *L'épanouissement de la jeunesse est une priorité de la Ville de Château-Gontier Bazouges. Chaque année, la municipalité met tout en œuvre pour proposer aux équipes enseignantes des établissements adaptés, et offrir aux enfants des services périscolaires de qualité. Près de 150 000 euros sont investis tous les ans dans les établissements pour le confort de tous. A travers cette nouvelle plaquette de communication, nous souhaitons présenter l'ensemble de notre offre scolaire aux nouveaux habitants, afin d'aider les familles à trouver facilement un établissement pour l'inscription de leurs enfants* », explique Marielle Planchenault-Michel, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.

Cette plaquette sera disponible à l'Hôtel de Ville et dans tous les lieux scolaires de la Ville, à partir du 6 mars 2010.

Tél : 02 43 09 55 55.

Découvrez le nouveau site internet du Pays de Château-Gontier

Depuis la mi-février, la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier a lancé son nouveau site internet. Vous pourrez y découvrir de nombreuses rubriques consacrées à l'institution, les politiques liées à l'économie, l'environnement, les solidarités, la culture, le sport ou encore la jeunesse. Interactif, une large place est donnée à la photo et la vidéo. N'hésitez à vous rendre sur le site www.chateaugontier.fr pour y découvrir toute l'actualité de votre collectivité.

Elections régionales : mode d'emploi

Pour les élections régionales qui auront les **dimanches 14 et 21 mars 2010,** il est demandé à tous les électeurs de présenter obligatoirement un titre d'identité au moment du vote.
Seuls les titres suivants seront admis : carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire avec photographie établie par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets, ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires, permis de conduire ou permis de chasser avec photographie.
Ces titres doivent tous être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être périmés.

Enfin, 6 lieux de vote ont été définis sur la Ville de Château-Gontier Bazouges, à savoir :
- Hôtel de Ville et de Pays, 23 place de la République (bureau 1)
- Ecole Jacques Brel, 11 rue Jean Sylvain Fouassier (bureau 2)
- Maison de la Petite-Enfance, 14 boulevard du Hodeau (bureaux 3 et 4)
- Salle du Louvre, 22 rue Noël (bureaux 5 et 6)
- Mairie-annexe, place de la Mairie-annexe (bureau 7)
- Ecole Jean Guéhenno, rue de la Rubra (bureaux 8 et 9)

Ces bureaux seront ouverts de 8h à 18h sans interruption.

Renseignements :
Service prestations à la population au 02 43 09 55 55

Police municipale : au service de la population

A l'écoute des habitants et de leurs préoccupations quotidiennes, les agents de police municipale assurent des missions de surveillance, de prévention et de sécurité.
Outre la surveillance du stationnement, la police municipale assure la sécurité des familles à la sortie des écoles et est présente lors des manifestations patriotiques et des animations organisées par la Ville. Elle enregistre par ailleurs les chiens de 1ère et 2è catégorie en vue de l'obtention par le propriétaire d'un permis de détention délivré par un organisme agréé (la liste des formateurs est consultable sur le site www.mayenne.pref.gouv.fr) et gère également la fourrière canine municipale.

Les missions de la police municipale sont également d'ordre administratif avec la rédaction des arrêtés municipaux relatifs à la circulation et au stationnement.
Par ailleurs, la police municipale travaille en étroite collaboration avec les services de la gendarmerie.

Le chiffre
433, c'est le nombre d'objets déposés au bureau de police en 2009. 27.5 % d'entre eux ont retrouvé leur propriétaire (466 ayant été déclarés perdus cette même année). N'hésitez pas à rencontrer le service pour toute demande ou dépôt d'objets.

Police municipale
Tél : 02 43 09 55 69

Quelques rappels

Zone bleue : Le stationnement règlementé par la zone bleue en centre-ville est limité par un disque obligatoire du lundi au samedi. En l'absence de disque ou en cas de dépassement d'horaire, l'amende est fixée à 11€.
Stationnement: pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de stationner sur les trottoirs, les zones réservées aux transporteurs de fonds et devant les bouches à incendie (35€ d'amende en cas d'infraction) ou autre emplacement gênant.
Circulation en ville : la vitesse en ville est limitée à 50km/h et à 30 km/h en hypercentre.

Passage au tout numérique, c'est quoi ?

C'est le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre. Depuis mars 2005, l'ensemble du territoire français se prépare à ce remplacement afin de proposer aux foyers, région par région, une meilleure couverture TNT et une meilleure qualité d'images. Ce basculement se terminera fin 2011.

En ce qui concerne la région des Pays de Loire et donc le département de la Mayenne, le passage au tout numérique se fera le **18 mai 2010**. Avant cette date (si ce n'est pas déjà le cas), il faudra donc que chaque foyer s'équipe d'un récepteur numérique à connecter sur son téléviseur.
Les foyers qui dépendent d'une réception analogique seront alertés trois mois avant l'arrêt de la diffusion analogique, par des bandeaux d'information défilant sur leurs écrans de télévision.

Pour que tout le monde puisse accéder à la télévision tout numérique, l'Etat a prévu différents types d'aide avec :
- un centre d'appel,
- des aides financières,
- une assistance technique.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le numéro suivant :
09 70 818 818 *(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)*, parcourir le site internet www.tousaunumerique.fr ou vous rendre chez un professionnel agréé afin d'évaluer techniquement votre réception.

Vie des quartiers

Assemblées générales 2010

Association
ALDC Beaulieu
Vendredi 5 mars à 20h00
Local Collectif Résidentiel,
Salle B.18

Association
ALISE Le Louvre
Vendredi 12 mars à 20h00
Local Collectif Résidentiel,
Salle du Louvre

Changement de présidence

Certaines associations de quartier ont changé de présidence en ce début d'année, voici leurs nouvelles coordonnées :

Association de quartier
de la Motte et du Clos Vauvert
Présidente : Nadine BRUANT
18 rue des Frères Lumière
53200 Château-Gontier Bazouges
Tél : 02 43 70 12 74

Association RE-GARE
Président : Thierry AUTESSERRE
20 avenue de la gare
53200 Château-Gontier Bazouges
Tél : 02 43 07 62 54

Retrouvez toutes ces informations sur :
www.ville-chateau-gontier.fr

Publication éditée par le Conseil Municipal
de Château-Gontier Bazouges - Imprimé sur papier recyclé
Directeur de Publication : Philippe Henry
Rédaction/mise en page : Service Communication
Rédacteur en chef, directeur de l'information
et de la communication : Jean-Marie Mulon
Photos : Service Communication, Comité des fêtes de Bazouges, France Télé Numérique, Lion's Club, x
Impression : CMJ Imprimerie - Château-Gontier Bazouges

vie associative

Une nouvelle association de quartier au Theil

Depuis 2001, le quartier du Theil, situé sur la route de Saint-Sulpice, organise un repas avec les habitants chaque premier week-end de juillet. L'année dernière, ils ont voté à main levée la création d'une association.

« *C'est une bonne chose car on va officiellement exister, ouvrir un compte, être l'interlocuteur entre les habitants et la Ville* », précise Jacques Léon, le nouveau président du bureau de l'association "Le THEIL".

Après une lecture approfondie des statuts d'une association et des précisions apportées par l'animateur de quartier, les membres fondateurs ont signé les différents formulaires qui seront envoyés à la sous-préfecture.

« *Pour Château-Gontier Bazouges, c'est la création de la 8ème association de quartier. La première fut celle de Beaulieu en 1993. Le quartier du Theil est en plein développement et cela va continuer avec le projet d'éco-quartier* » précise Marie-Line Dasse, adjointe en charge de la Vie des quartiers. « *Je me félicite de cette nouvelle association car le lien était présent, les habitants s'étaient impliqués dans la conception de l'aire de jeux, par exemple. C'est une suite logique et une démarche citoyenne qui corrobore notre démarche d'avoir créé le service vie des quartiers en 2002.* »

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, Jacques LEON au 1 allée des Pruneliers à Château-Gontier Bazouges.
Tél : 02 43 07 32 39.

Jacques Léon

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des associations de quartier sur le site de la ville www.ville-chateau-gontier.fr ou sur le guide des associations disponible en mairie.

La Foire de printemps

La 11ème Foire de Printemps se déroulera du samedi 27 au dimanche 28 mars sur le parc Saint- Fiacre. Vous y découvrirez le salon de l'Habitat, de la Gastronomie, les énergies renouvelables et les économies d'énergie, un concours d'attelage, la Ferme Mayennaise, un vide-grenier, des manèges, des stands sur la fabrication du cidre, sur agriculture biologique, et un concours de génisses Holstein et Brune organisé par l'association Farming Tour.
Comme les autres années, les garagistes du Pays de Château-Gontier présenteront une très large gamme de véhicules neufs et occasions. Un espace dédié à la vente de véhicules d'occasion, de particulier à particulier, sera installé sur les bords de la Mayenne.
Cette foire exposition accueillera un très grand nombre de visiteurs qui trouvera à satisfaire sa curiosité.
Pour tous renseignements ou réservation d'emplacement, veuillez vous adresser au Comité d'Organisation de la Foire Exposition au 02 43 07 27 29.

La fête de la Mi-Carême

La fête foraine de la mi-carême se déroulera du 6 au 21 mars prochain. Comme les années précédentes, elle aura lieu sur le parc Saint-Fiacre (côté rocade). Une dizaine d'animations seront proposées aux petits et grands avec des manèges, pêche aux canards, loteries, et espace confiseries etc... Les propriétaires des manèges réitèrent leur action promotionnelle en proposant un ticket gratuit pour un ticket acheté.

rendez vous

Toujours de l'accordéon... et des nouveautés aux Beaux Dimanches du Kiosque !

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Château-Gontier Bazouges organise la 8ème édition du festival « Les Beaux Dimanches du Kiosque », sur les promenades de la Résistance. Quatre spectacles seront proposés les 2, 9, 16 et 23 mai à 15h, en respectant la logique imaginée dès le démarrage de ce rendez-vous : la présence d'artistes locaux, régionaux et nationaux. La programmation est toujours imaginée en partenariat avec l'association « La Verdine » de Janyle et Guy Demaysoncel. Le budget reste identique à ceux des années précédentes mais 2010 devrait toutefois connaître quelques nouveautés sympathiques ! Citons l'invitation, pour celles et ceux qui le désirent, à venir danser en costume « années 30 à 50 » le premier dimanche, 2 mai, au son de l'accordéon de « Rétro Musette ». Les trois plus beaux couples se verront offrir un tour des rues et des places de Château-Gontier Bazouges à bord d'une splendide voiture ancienne. Ambiance guinguette garantie ! Le dimanche 9 mai, scène ouverte sur le talent des musiciens de Challenge et Muzik.
L'accordéon, véritable fil conducteur de cette manifestation reviendra également le 16 mai avec Michèle Bernard. Chorus, Libération, Le Monde, Télérama sont unanimes pour parler de cette grande artiste.
Cette année, le Festival se terminera donc le 23 mai avec une autre belle tête d'affiche : Steve Waring.
Il n'y aura pas de programmation le 30 mai afin de laisser le dernier dimanche aux mamans et à leur famille !

Renseignements : 02 43 09 55 55

Arti'Passion fête ses dix ans

Le dimanche 25 avril, le comité des fêtes de Bazouges vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition d'Arti'Passion.
Pour fêter les 10 ans de la manifestation, les bénévoles ont concocté une journée rassemblant 40 exposants professionnels qui ont marqué les éditions précédentes. Tailleur de pierre, sculpteur sur bois, travailleur sur verre... tous seront au rendez-vous pour faire découvrir aux petits et aux grands les métiers de l'artisanat. Les jeunes pourront dès 8 ans, avec l'aide des professionnels présents sur place (menuisier, peintre, ferronnier, couvreur...), réaliser leur propre mangeoire à oiseaux. Parallèlement, comme le veut la tradition, une exposition d'art sera présente à l'église Saint-Martin.

Dimanche 25 avril
Autour de l'église Saint-Martin
Tarif : 1,50 € - Gratuit pour les - de 18 ans
Tél : 02 43 07 31 58

Salon de la brocante et des antiquités

L'association du Lion's Club organise, comme à l'accoutumée, son salon de la brocante et des antiquités, le samedi 6 et dimanche 7 mars. Pour cette 28ème édition, toute l'équipe (composée de 65 membres) sera mobilisée tout au long de ces deux journées à la halle du Haut-Anjou à Château-Gontier Bazouges. Une cinquantaine d'antiquaires et brocanteurs professionnels seront présents. L'expert, Charles Couffon de Trévos, animera des mini-conférences sur l'Orfèvrerie au fil du temps (le samedi à 10h et le dimanche à 11h). Par ailleurs, il expliquera aux visiteurs l'histoire du mobilier, la méthode et les techniques d'expertise d'un meuble. Durant ce salon, vous pourrez également découvrir les aquarelles de l'artiste Marikyta. L'ensemble des bénéfices sera destiné à des actions sociales.

Samedi 6 mars *de 9h à 19h*
Dimanche 7 mars *de 10h à 19h*
Halle du Haut-Anjou
Tél : 02 43 70 64 09 ou au 02 43 07 83 30
Tarifs : 3.80 €, gratuit pour les moins de 16 ans

Agenda

▶ **Vendredi 12 mars**
Election de Miss de la Mayenne
en présence de Malika Ménard, Miss France 2010 et Geneviève de Fontenay, Présidente du Comité Miss France
Halle du Haut-Anjou, 20h30
Tél : 02 43 07 94 07

▶ **Samedi 13 mars**
20è marché de la solidarité
Ecole Saint-Louis de Gonzague
Tél : 02 43 07 15 52

▶ **Samedi 20 mars**
Bourse aux vêtements d'été
par le Multi-Accueil la Cigogne
Halle du Haut-Anjou
Tél : 02 43 07 16 92

▶ **18 avril**
Semi-marathon des donneurs de sang
Château-Gontier et ses environs
Tél : 02 43 09 15 98

▶ **Vendredi 28 mai**
Fête des voisins
dans les quartiers de la Ville
Tél : 02 43 09 55 47

▶ **29 et 30 mai**
Courses hippiques
Hippodrome de la Maroutière
Tél : 02 43 07 36 81

▶ **Dimanche 6 juin**
Randonnée Mayenne Angevine
Cyclotourisme route et VTT
Rendez-vous au Parc Saint-Fiacre
Tél : 02 43 07 32 20

▶ **A ne pas manquer**
Retrouvez toute la programmation du Carré, Scène Nationale, sur le site : **www.le-carre.org** ou en vous rendant à l'adresse suivante :
4 bis rue Horeau - BP 10357
53200 Château-Gontier cedex
Billeterie : 02 43 09 21 52